

CABINET SABATTE ET ASSOCIÉES

Avocats à la Cour

Michel SABATTE

Avocat honoraire

Véronique L'HÔTE

Cécile ROBERT

En collaboration :

Margot GARCIA GRASSINI

Anne-Laure BOS

**SAS ON SEMICONDUCTOR FRANCE
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL**

A l'attention de Yolande DE BUSSCHOP

132 chemin de Basso Cambo

BP 53512

31035 TOULOUSE CEDEX 1

Toulouse, le 10 juillet 2023

LRAR n°

Madame la Présidente,

Je suis saisie des intérêts de Monsieur DELPY, salarié de votre entreprise depuis le 14 janvier 2010 et occupant actuellement et en dernier lieu des fonctions d'ingénieur layout.

Celui-ci me remet la lettre de licenciement pour motif économique notifiée à son égard le 28 juin dernier.

Je vous indique que mon client conteste avec la plus grande fermeté ce licenciement.

En effet, le groupe ON SEMI évoque une réorganisation en vue de sauvegarder sa compétitivité alors même que le groupe ON SEMI présente une solide santé financière tout comme, d'ailleurs, l'entité française, que le marché des semi-conducteurs est en plein boom et qu'aucune information précise et chiffrée n'a été fournie de manière à justifier le positionnement d'ON SEMI par rapport à ses concurrents.

Seule la situation de Texas Instruments, premier fournisseur mondial de semi-conducteurs, est évoquée dans la lettre afin de justifier de la nécessité d'ON SEMI d'améliorer ses capacités d'investissement, sans que l'on ne comprenne d'ailleurs en quoi la fermeture du site toulousain permettrait de les renforcer...

44 rue de Rémusat - 31000 Toulouse

Métro Capitole (A) ou Jeanne d'Arc (B) – Parking Capitole ou Jeanne d'Arc

Tel : 05.62.48.50.60 Fax : 05.62.48.50.61

Email : contact@sabatte-avocats.fr – Case 239

Société Civile Professionnelle

Membre d'une association agréée. Le règlement par chèque est accepté

Au-delà, il apparaît que la mesure ainsi notifiée peut également être contestée au regard de l'obligation de recherche de reclassement qui n'a pas été menée de manière exhaustive, ni individualisée.

Dans ces conditions, il entend contester la mesure ainsi notifiée, qui est de nature à lui créer un préjudice.

C'est dans ce cadre que vous est adressée la présente afin de savoir, conformément aux dispositions légales, si une issue amiable peut être envisagée.

Je vous précise que je suis d'ores et déjà mandatée pour saisir, le cas échéant, la juridiction prud'homale et vous invite à me faire connaître directement ou par l'intermédiaire de votre conseil habituel si une issue amiable est envisageable.

Dans cette attente,

Je vous assure, Madame la Présidente de ma parfaite considération.

Véronique L'HÔTE